

## Félicitations !

Deux années se sont déjà écoulées depuis le lancement officiel des actions du projet de lutte contre les algues vertes. Comme chaque année, le Syndicat Mixte du Trégor (SMT) a transmis un bilan évaluatif complet au comité de pilotage régional. Ce comité de pilotage est composé des principaux décideurs et financeurs, par exemple, le Préfet de Région, le vice-Président de Région en charge de l'environnement... Réuni le 4 décembre dernier, il a émis l'avis suivant: « Au vu des dynamiques d'adhésion et d'engagement dans les chartes individuelles constatées sur votre baie, les membres du COPIL vous adressent leurs félicitations et ont émis un avis favorable à la poursuite de la phase contractuelle de votre charte de territoire jusqu'à fin 2015 ».

En effet, la forte mobilisation des acteurs du territoire, notamment des agriculteurs, nous a permis de démontrer que nous étions en marche pour atteindre les objectifs fixés en 2015. La synthèse des engagements agricoles individuels met en relief les efforts significatifs entrepris depuis plusieurs années. Les contrats individuels signés par une large majorité d'entre vous (près des trois quarts de la surface agricole engagée) permettent d'aller encore plus loin dans le progrès environnemental. Il est important de rappeler que ce travail a été mené



Portes ouvertes organisées par le CEDAPA chez Pascal Beuzit.



Une partie de l'équipe SMT lors de la journée au fil du Douron.

avec vous et en s'assurant des impératifs économiques qui conditionnent le bon fonctionnement de vos exploitations. Le gain prévisionnel qui en ressort sur la balance globale azote du territoire permet, à condition que les engagements soient respectés, d'atteindre l'objectif fixé pour 2015. Cette campagne culturelle qui a démarrée sera donc décisive.

Pour les volets du plan concernant les collectivités locales, les efforts sur l'assainissement sont engagés. À ce jour, je regrette que le broyage avec aspiration des bords de route ne recueille pas une adhésion suffisante des décideurs locaux.

Les élus que je représente saluent la confiance accordée par une très large majorité des acteurs agricoles et rappellent que ce projet s'inscrit notamment dans une logique de soutien à l'agriculture du territoire.

Ce bilan d'étape est globalement très positif et nous encourage à poursuivre avec force et conviction les actions inscrites dans ce projet de territoire. J'invite tous ceux qui le désirent à nous rejoindre.

Le Syndicat Mixte du Trégor vous souhaite très sincèrement de bonnes fêtes de fin d'année.

Guy Pennec, Président

# Où en sommes-nous par rapport aux objectifs fixés ?

Les objectifs fixés sur notre territoire concernent le Quantile 90, la gestion des zones naturelles, la mobilisation agricole et l'évolution de la balance globale azote et enfin le flux d'azote sortant du territoire au niveau de l'anse de Locquirec.

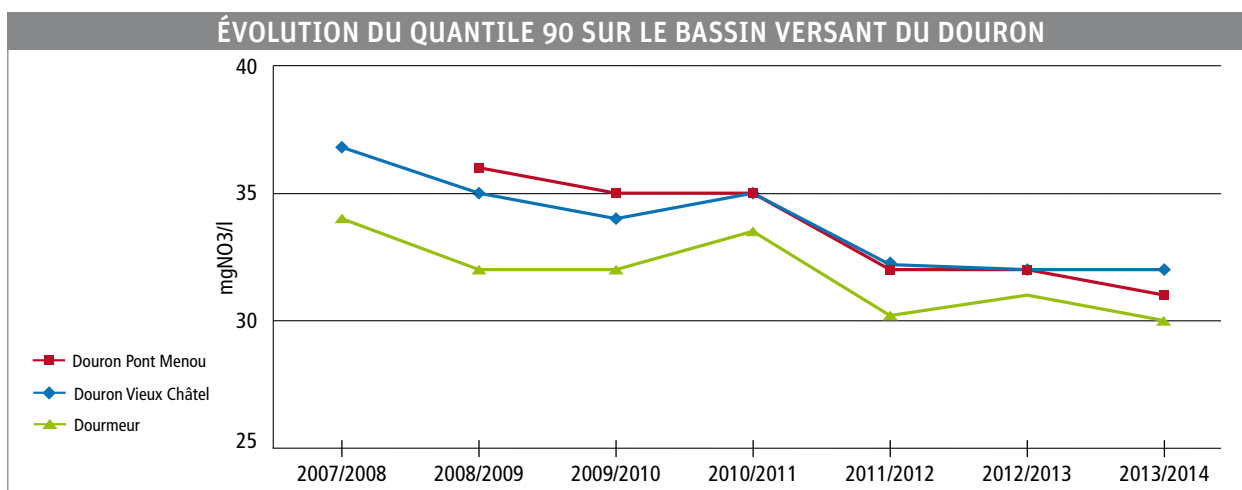
## Le quantile 90

Pour rappel les objectifs fixés par l'État et la Région sur les concentrations en nitrates du Douron et du Dourmeur visent l'atteinte en 2015 d'un Quantile 90 inférieur à 29 mg / L. La notion de Quantile 90 signifie qu'au maximum 10 % des analyses de l'année sont supérieures à la valeur du Quantile 90.

Le Quantile 90 est une valeur très sensible qui dépend des conditions de l'année et du nombre de prélèvements réalisé. Le graphe ci-dessous montre d'une part, une tendance à la baisse de cette valeur depuis 2007, et d'autre part, que nous n'avons pas encore atteint l'objectif fixé pour 2015 à 29 mg / L.

Une station de mesure en continu des débits et des concentrations en nitrates vient d'être installée à Pont-Menou afin d'être plus précis dans la détermination de cette valeur et plus globalement dans la détermination des flux d'azote arrivant dans l'anse de Locquirec.

**Le SMT est à la recherche de données pluviométriques très précises sur le territoire. Peut-être que certains d'entre vous disposent d'équipements fiables et performants. Si tel est le cas n'hésitez pas à nous contacter au 02 98 15 15 15.**



## Les résultats par catégorie d'objectifs

Catégorie	Critères	Situation 2007/2008	Objectif 2014/2015	Résultat bilan évaluatif année 2
Zones naturelles	Inventaire des zones humides		Finalisation en 2013	Finalisé (sauf partie Plestin gérée par LTA)
	Remise en herbe des zones humides cultivées puis gestion extensive		50 %	73 %
	Abattement par effet territoire	33 %	35 %	Non mesurable
Agricole	SAU engagée en contrat		80 % de la SAU rattachée au projet porté par le SMT	72 %
	Balance Globale Azote	+ 372 tonnes sur le territoire	Diminuer de 174 tonnes	Diminution comprise entre 172 et 214 tonnes (selon hypothèses retenues)

## Les zones naturelles

L'inventaire des zones humides a été réalisé sereinement par le SMT sur toute la partie finistérienne du territoire. Il est globalement finalisé à l'exception de celui de Ples-tin réalisé par Lannion Trégor Agglomération, qui est en cours de finalisation.

Dans le Finistère, l'inventaire a mis en évidence que peu de zones humides étaient cultivées sur le territoire. Le travail que nous avons réalisé avec vous a abouti à un engagement de remise en herbe de 73 % de ces surfaces. L'abattement en nitrates par effet territoire a été évalué par déduction à 33 %. Il sera nécessaire d'attendre l'année 2015 pour l'estimer à nouveau.

Il apparaît évident que cette meilleure gestion des zones humides, la réouverture d'une quinzaine d'hectares de zones humides et la création de 30 kilomètres de talus et de haies doivent amener un gain notable sur cet effet territoire.



Croas Christ à Botsorhel - Zone humide restaurée dans sa partie haute.

## Le domaine agricole

Deux grands objectifs couvrent le domaine agricole. Le premier vise à engager un maximum de surface agricole en Contrat d'Engagement Individuel. La valeur cible était de 80 % de la SAU. Nous atteignons 72,5 % et nous pensons que quelques-uns d'entre vous vont s'engager prochainement. Il est en effet encore possible de le faire, n'hésitez donc pas à apporter votre contribution.

Le second objectif, qui est d'ailleurs le principal, est l'atteinte d'une nette diminution de la Balance Globale Azotée (BGA) à l'échelle du territoire. Excédentaire de 372 tonnes d'azote en 2007/2008, il est visé de diminuer cet excédent de 174 tonnes. Cet objectif sera atteint si tous les agriculteurs engagés dans la démarche concrétisent les évolutions inscrites dans leurs contrats.

*Le projet de territoire du Bassin versant du Douron vient de recevoir un avis favorable. C'est une étape importante, qui signifie que les actions engagées sur le terrain vont pouvoir se poursuivre dans un cadre volontaire. La Chambre d'Agriculture se félicite de ce résultat, permis par un engagement des agriculteurs du territoire dans l'optimisation de leurs pratiques, dans la continuité des actions engagées par la profession agricole depuis plusieurs années.*

*Pascal Prigent- Élu Chambre d'Agriculture.*

## Et les algues vertes dans tout ça ?

Vous le savez, la prolifération des algues vertes a été très faible cette année... Elle s'explique tout d'abord par le fait que l'année précédente était déjà une année de faible prolifération. Dans le prolongement de l'été 2013, le stock d'algues résiduel était de ce fait assez réduit. Les multiples tempêtes de l'hiver dernier ont, plus qu'à l'accoutumée, dispersé ce stock en emmenant les algues au large. C'est ainsi que le printemps 2014 a débuté avec un stock particulièrement faible d'algues dans l'anse de Locquirec. Par la suite, les conditions printanières puis estivales n'ont que rarement réuni en même temps les trois paramètres favorables à la prolifération que sont

la lumière, la température et le flux de nitrates. Il n'aura échappé à personne que par moments les deux premiers paramètres étaient réunis et qu'il a donc certainement parfois manqué un peu de flux d'azote. Toutefois un pic de prolifération a été observé en septembre. Cette fin de saison montre bien l'influence majeure des conditions climatiques et la nécessité d'avoir un flux d'azote le plus bas possible pour limiter ce phénomène.

Rien ne présage pour le moment la fin de ces proliférations. Il se pourrait, par exemple, que les conditions climatiques de l'année prochaine entraînent une prolifération massive.



## PILAZO : une expérimentation pointue sur le chou-fleur

Le SMT participe cet hiver au test de l'outil PILAZO (PILotage de l'AZote) sur le chou-fleur d'hiver, un outil d'optimisation de la fertilisation en azote.

Pour ce faire, des prélèvements de feuilles de choux-fleurs ont été effectués sur une dizaine de parcelles, chez trois exploitants volontaires du territoire. L'analyse indique la teneur en nitrates des feuilles qui est alors comparée à une référence validée par des experts. Cette comparaison permet de définir si la plante, et donc l'ensemble de la parcelle, a un état de nutrition azoté suffisant. Si tel est le cas, il sera inutile d'effectuer un ré-apport d'engrais avant la récolte.

L'expérimentation pilotée par la Chambre d'Agriculture et financée par le Plan de lutte contre les algues vertes, se déroule actuellement sur l'ensemble de la zone légumière. Le but est de comparer les résultats et éventuellement de valider la méthode PILAZO en plein champ. En janvier,



quelques producteurs testeront la méthode. Ils exprimeront alors leurs ressentis sur son potentiel d'utilisation « au quotidien ».

## Le diagnostic de l'élevage salmonicole « les Truites de la Vallée » activé

L'activité piscicole sur la rivière du Douron a été identifiée lors du diagnostic de territoire comme une source d'azote parvenant dans l'anse de Locquirec. Le SMT a donc proposé la réalisation d'un diagnostic-projet à la pisciculture



Mise en place de préleveurs automatiques pour évaluer l'impact de l'élevage sur la rivière Douron en septembre dernier.

« les truites de la vallée » située à Plouigneau et gérée par M. Colléter Hervé.

Au même titre que les exploitants agricoles, le gérant de la pisciculture s'est vu proposer un accompagnement individualisé. Il intègre un panel de mesures et de prélèvements sur différents paramètres dans le but de mettre en place un plan d'action efficace (modification des pratiques, investissements matériels...). L'objectif principal est de réduire les flux sortant de l'élevage piscicole.

C'est un bureau d'étude spécialisé, « ITAVI service aquaculture », qui a planifié une série de mesures à des périodes bien définies en fonction des charges en poisson des bassins et des conditions hydrologiques. Cette opération court jusqu'en juillet 2015.

Pour le gérant, l'objectif est « de permettre, par cette collaboration avec le Syndicat mixte du Trégor, la poursuite des travaux menés par le STEB (Syndicat de la Truite d'Élevage de Bretagne), en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne ainsi que d'autres sites piscicoles volontaires ». Ce travail vise une meilleure valorisation des boues piscicoles par une transformation en coproduits et notamment en compost à haute valeur agronomique. Cette maîtrise de l'azote et du phosphore participerait à la réduction des apports de la pisciculture à la rivière du Douron. La démarche s'inscrit dans une logique de développement durable. Elle motive particulièrement Hervé Colléter en tant que jeune exploitant piscicole.